

### Association Aviation Sans Frontières (ASF)

Orly Fret 768

94 398 Orly Aérogare Cedex - SIREN 334 315 991

-oOo-

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice 2023

Mesdames, Messieurs,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit légal des comptes annuels de l'Association ASF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### Fondement de l'opinion

### Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Commissaire aux comptes

19 rue Berbier du Merts

75013 PARIS

SIRET: 4878028030055



### Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période allant de notre nomination à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le paragraphe de l'annexe « *Règles générales* » en page 7 de la plaquette des comptes annuels concernant les informations complémentaires pour donner une image fidèle. Il y est notamment stipulé que :

- Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- L'application des conventions d'établissement des comptes annuels selon la « *continuité d'exploitation* ».

### Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



SIRET: 4878028030055



### Vérification du rapport financier du Trésorier et des autres documents adressés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

# Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient au Conseil d'Administration d'arrêter des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe au Conseil d'Administration d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration présidé par le Président de l'Association.

### Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



SIRET: 4878028030055



### En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve où un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait, à Paris le 07 mai 2024

Le Commissaire aux Comptes

Daniel SIBONI

Ds Daniel Siboni Expert - comptable Commissaire aux comptes

19 rue Berbier du Merts

75013 PARIS

SIRET: 4878028030055

# COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

Comptes annuels



### Rapport de présentation des comptes annuels

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

# COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par vos soins et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 09/12/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association AVIATION SANS FRONTIERES relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

Montants en euros
6 178 586
3 646 013
-89 096

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à PARIS Le 01/01/1900

KARINE DAVID SANINT EXPERT COMPTABLE

KDS EXPERTISE 73 rue Vaugirard 75006 PARIS Tél. 01 49 52 94 76 Page 2

# Bilan actif

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2023	Net au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	59 158	52 366	6 792	7 677
Immobilisations corporelles	3 409 251	1 021 097	2 388 154	2 570 695
Immobilisations financières	17 359		17 359	21 559
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 485 767	1 073 463	2 412 304	2 599 93
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours (autres que marchandises)				
Marchandises	204 653	113 584	91 069	189 653
Avances et acomptes versés sur commandes	6 000		6 000	19 79
Créances				
Usagers et comptes rattachés	143 529		143 529	495 233
Autres	240 170		240 170	180 366
Valeurs mobilières de placement	3 248	1	3 248	3 248
Disponibilités (autres que caisse)	3 182 085		3 182 085	2 463 614
Caisse	61 155		61 155	47 067
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 840 841	113 584	3 727 257	3 398 978
REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	39 025		39 025	6 584
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Autres comptes de régularisation				
TOTAL REGULARISATION	39 025		39 025	6 584
TOTAL GENERAL	7 365 633	1 187 047	6 178 586	6 005 493
Legs nets à réaliser :  acceptés par les organes statutairements compétents	7 303 033	1 107 047	0 170 300	0 003 4

Dons en nature restant à vendre :

Page KDS EXPERTISE Tél. 01 49 52 94 76 73 rue Vaugirard 75006 PARIS

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

# Bilan passif

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

		31/12/2022
ONDS ASSOCIATIFS		
onds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	61 470	61 470
Résultat de l'exercice	-89 096	217 062
Report à nouveau	2 311 406	2 118 455
OUS-TOTAL : SITUATION NETTE	2 283 781	2 396 987
utres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
OTAL FONDS ASSOCIATIFS	2 283 781	2 396 987
ROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	515 400	515 400
ONDS DEDIES	200 108	505 477
ETTES		
Emprunts et dettes assimilées	1 892 000	2 171 726
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	222 971	257 487
Autres	94 326	158 417
OTAL DETTES	2 009 190	2 082 152
roduits constatés d'avance	970 000	
OTAL GENERAL	6 178 586	6 005 493
) Dont à plus d'un an  (a)	1 607 210	
Dont à moins d'un an (a)	1 572 087	
) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	1 3.2 33.	
) Dont emprunts participatifs		

KDS EXPERTISE 73 rue Veugirard 75006 PARIS 76l. 01 49 52 94 76 Page 4

# Compte de résultat

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	du 01/01/22 au 31/12/22 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	25 140	0,69	37 981	0,86	-12 841	-33,81
Production vendue	1 637 378	44,69	2 072 119	47,18	-434 741	-20,98
Production stockée						,_
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	18 000	0,49	25 672	0,58	-7 672	-29,89
Reprises et Transferts de charge	22 667	0,62	10 356	0,24	12 311	118,88
Cotisations	40 880	1,12	62 444	1,42	-21 564	-34,53
Autres produits	1 980 385	54,05	2 200 648	50,11	-220 263	-10,01
Produits d'exploitation	3 724 450	101,65	4 409 220	100,39	-684 770	-15,53
Achats de marchandises	11 533	0,31	11 233	0,26	300	2,67
Variation de stock de marchandises			-26 551	-0,60	26 551	-100,00
Achats de matières premières	76 942	2,10	144 075	3,28	-67 133	-46.60
Variation de stock de matières premières				,		
Autres achats non stockés et charges externes	2 942 199	80,30	2 987 730	68,03	-45 531	-1,52
Impôts et taxes	135 558	3,70	205 408	4,68	-69 850	-34,01
Salaires et Traitements	436 470	11,91	429 078	9,77	7 392	1,72
Charges sociales	125 826	3,43	136 256	3,10	-10 430	-7,65
Amortissements et provisions	315 191	8,60	325 219	7,40	-10 028	-3,08
Autres charges	112 502	3,07	76 757	1,75	35 745	46,57
Charges d'exploitation	4 156 222	113,43	4 289 205	97,66	-132 983	-3,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	-431 772	-11,78	120 015	2,73	-551 787	-459,77
Opérations faites en commun						
Produits financiers	145 450	3,97	95 106	2,17	50 345	52,94
Charges financières	69 013	1,88	117 646	2,68	-48 633	-41,34
Résultat financier	76 438	2,09	-22 540	-0,51	98 978	-439,12
RESULTAT COURANT	-355 334	-9,70	97 475	2,22	-452 809	-464,54
Produits exceptionnels			1 061 391	24,17	-1 061 391	-100,00
Charges exceptionnelles	39 131	1,07	908 138	20,68	-869 007	-95,69
Résultat exceptionnel	-39 131	-1,07	153 253	3,49	-192 384	-125,53
Impôts sur les bénéfices						
Report des ressources non utilisées	357 439	9,76	72 320	1,65	285 119	394,24
Engagements à réaliser	52 070	1,42	105 987	2,41	-53 917	-50,87
EXCEDENT OU DEFICIT	-89 096	-2,43	217 062	4,94	-306 157	-141,05

KDS EXPERTISE / 73 rue Vaugirard 75006 PARIS / Tél. 01 49 52 94 76 / Page / 5

# COMPTES ANNUELS / 2023

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Annexe** 



### Règles et méthodes comptables

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

Désignation de l'association : AVIATION SANS FRONTIERES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 6 178 586 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un déficit de 89 096 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/04/2024 par le conseil d'administration.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association Aviation Sans Fontières est une ONG qui a pour but de conduire des missions humanitaires auprès des plus démunis au coeur du pays en voie de développement.

Elle conduit également des missions en France auprès de personnes en difficulté physique et sociale.

Aviation Sans Frontières apporte un soutien indispensable auprès des nombreuses ONG qui font régulièrement appel à elle.

A compléter par Missions

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

KDS EXPERTISE // 73 rue Vaugirard 75006 PARIS // Tél. 01 49 52 94 76 // Page // 7



### Règles et méthodes comptables

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Matériel de transport :

les moteurs sont amortis à l'heure de vol qui résulte de la division du coût d'achat par le potentiel d'heure du moteur au moment de son achat.

Les coques sont amorties sur 20 ans .

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

### **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### **Provisions**

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

// Tél. 01 49 52 94 76 // Page // 8

Faits caractéristiques

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

Autres éléments significatifs

A compléter

KDS EXPERTISE / 73 rue Veugirard 75006 PARIS / Tél. 01 49 52 94 76 / Page / 9



Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### Actif immobilisé

### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	58 066	1 092		59 158
Immobilisations incorporelles	58 066	1 092		59 158
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	53 877	1 424		55 302
- Installations générales, agencements				
aménagements divers				
- Matériel de transport	3 323 284			3 323 284
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		30 665		30 665
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 377 162	32 089		3 409 251
- Participations évaluées par mise en				
équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 559			17 359
Immobilisations financières	21 559			17 359
ACTIF IMMOBILISE	3 456 786	33 181		3 485 767

KDS EXPERTISE / 73 rue Vaugirard 75006 PARIS / Tél. 01 49 52 94 76 / Page / 10



Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial		1		
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	50 388	1 978		52 366
Immobilisations incorporelles	50 388	1 978		52 366
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et				
aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage				
industriels	23 951	7 808		31 735
- Installations générales, agencements				
aménagements divers				
- Matériel de transport	711 093	133 959		845 052
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	71 423	72 888		144 311
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	806 467	214 655		1 021 097
ACTIF IMMOBILISE	856 856	216 633		1 073 463

KDS EXPERTISE / 73 rue Vaugirard 75006 PARIS / Tél. 01 49 52 94 76 / Page / 11



Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### **Actif circulant**

### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 440 083 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an		
17 359		17 359		
17 000		17 000		
143 529	143 529			
240 170	240 170			
39 025	39 025			
440 083	422 724	17 359		
	17 359 143 529 240 170 39 025	17 359  143 529 240 170 39 025  240 170 39 025		

### Produits à recevoir

9	Montant
Charges sociales - produits à recev PRODUITS A RECEVOIR 2023	14 317 204 998
Total	219 316

KDS EXPERTISE 73 rue Vaugirard 75006 PARIS 761. 01 49 52 94 76 Page 12



Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### **Provisions**

### Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	10 400				10 400
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	505 000				505 000
Total	515 400				515 400
Répartition des dotations et des					
reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

KDS EXPERTISE / 73 rue Vaugirard 75006 PARIS / Tél. 01 49 52 94 76 / Page / 13



Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### **Dettes**

### **Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 179 297 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des				
établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	1 892 000	284 790	1 166 313	440 897
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				110 007
Dettes fournisseurs et comptes				
rattachés	222 971	222 971		
Dettes fiscales et sociales	85 126	85 126		
Dettes sur immobilisations et comptes				
rattachés				
Autres dettes (**)	9 200	9 200		
Produits constatés d'avance	970 000	970 000		
Total	3 179 297	1 572 087	1 166 313	440 897
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	279 725			
(**) Dont envers les associés				

### Charges à payer

	Montant
Dettes provis. pr congés à payer	32 683
Charges sociales s/congés à payer	13 668
CHARGES A PAYER 2023	9 200
Total	55 551

KDS EXPERTISE 73 rue Vaugirard 75006 PARIS 76L 01 49 52 94 76 Page 14

### **ASS AVIATION SANS FRONTIERES**



### Notes sur le bilan

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### Comptes de régularisation

### Charges constatées d'avance

Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
39 025		
39 025	وبالنزور كالرجم	
	d'exploitation 39 025	d'exploitation Financières  39 025

### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	970 000		
Total	970 000	-	

KDS EXPERTISE // 73 rue Vaugirard 75006 PARIS // Tél. 01 49 52 94 76 // Page // 15



### **Autres informations**

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### **Engagements financiers**

### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Hypotheque Avions - nouveau financement	2 000 000
Autres engagements donnés	2 000 000
Total	2 000 000

### **Contributions volontaires**

(a) to	N	N-1
Ressources		
Bénévolat	2 018 799	934 769
Prestations en nature	516 256	678 672
Dons en nature	2 838 255	4 185 450
Total	5 373 310	5 798 891
Emplois		
Secours en nature	148 614	1 047 186
Mise à disposition gratuite de biens et services	2 386 441	566 255
Prestations	3	
Personnel bénévole	2 838 255	4 185 450
Total	5 373 310	5 798 891

### Compte de résultat par origine et destination 2023

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

### Compte de résultat par origine et destination (CROD)

	Exerc	ce 2023	Exen	cice 2022
	Total	Dont	Total	Dont
A - PRODUITS ET C HARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION		générosité du Public		générosité du Public
PRODUITS PAR ORIGINE				
L - PRODUITS LIES A LA GENEROSITÉ DU PUBLIC	1 996 495	1 996 495	2 315 040	2 315 040
1.1 Cotisations sans contrepartie	40 880	40 880	41 300	41 300
1,2 Dons, leg et mécénat	1 942 615	1 942 615	2 193 740	2 193 740
Dons manuels	1 745 261	1 745 261	1 774 247	1 774 247
Legs, donations et assurance-vie	27.354	27 354	86 493	1 //4 24/ 86 493
Mécénat	170 000	27 334 170 000	333 000	86 493 333 000
1,3 Autres produits liés à la générosité du public	13 000	13 000	80 000	80 000
z - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	1 825 405		2 499 745	
	1 825 405		2 499 745	
2,1 Cotisations avec contrepartie 2.2 Parrainage des entreprises				
2,2 Parrainage des entreprises  2.3 Contributions financières sans contrepartie			500	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 825 405		2 499 245	
24 Autres produits non lies a la generosite du public	1 825 405		2 499 245	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	48 000		25 672	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	5		12	
5- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	357 439	357 439	72 320	72320
TOTAL	4 227 339	2 353 934	4 912 777	2 387 360
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 989 891	1 354 260	3 467 RB9	1 099 214
1.1 Réalisées en France	595 975	507 309	165 542	106 428
Actions réalisées par l'organisme	507 309	507 309	165 542	106 428
Versement à un organisme central ou à d'autres	88 666	507 505	100 342	100 420
organismes agissant en France	00000	~	S.	
1.2 Réalisées à l'étranger	2 393 916	846 951	3 302 347	992 786
Actions réalisées par l'organisme	2 274 899	774 917	3 238 770	929 209
Versement à un organisme central ou à d'autres				313 103
organismes agissant à l'étranger	119 016	72 034	63 577	63 577
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	909 495	909 495	622 648	622 648
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	690 358	690 358	521 063	521 063
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	219 137	219 137	101 585	101 585
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	330 661	321 041	497 789	497 789
- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECISATIONS	34 318	53	1 402	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	9	*	-	
- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	52 070	52 070	105 987	105 987
TOTAL	4 316 435	2 636 866	4 695 715	2 325 638
EXCEDENT OU DEFICIT	- 89 096		217 062	

	Exerc	ce 2023	Exercis	æ 2022
B CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Total	Dont générasité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE	1			
DU PUBLIC	5 373 309	5 373 309	5 798 BBO	5 798 88
Bénévolat	2 838 255	2 838 255	4 185 450	4 185 450
Prestations en nature	390 628	390 628	457 885	457 885
Dons en nature	2 144 427	2 144 427	1 155 545	1 155 54
2 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	17		·	
3 - CONCOURS PUBLIC EN NATURE				
TOTAL	5 373 309	5 373 309	5 798 880	5 798 88
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTION VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 086 532	5 086 532	4 983 598	4 983 59
Réalisées en France	1 950 718	1 950 718	1 180 377	1 180 37
Réalisées à l'étranger	3 135 814	3 135 814	3 803 221	3 803 22
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	161 150	119 /1/	514 262	394 965
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	125 628	125 628	301 020	188 64
TOTAL	5 373 309	5 331 877	5 798 880	5 567 20



## Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public 20

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

# Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Emplois par destination	Exercice 2023	Exercice 2022	Ressources par origine	Exercice 2023	Exercice 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - Missions sociales			1 - Ressources llées à la générosité du public		
1.1 Réalisés en France par l'organisme	507 309	106 428	1,1 Cotisations sans contrepartie	40 880	41 300
1.2 Réailsés à l'étranger	846 951	992 786	1.2 Dons, legs et mécénats		
2 - Frais de recherche de fonds			Dons manuels	1 745 261	1774247
2.1 Frals d'appel à la générosité du public	690 358	521 063	Legs, donations et assurances-vie	27 354	86 493
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	219 137	101 585	Mécénats	170 000	333 000
3 - Frais de fonctionnement	321 041	497 789	1.3 Autres produits liés à la générosité du public	13 000	80 000
Total des empiols	2 584 797	2 219 651	Total des ressources	1 996 495	2 315 040
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	¥	*	2 - Reprise sur provisions et dépréciations	.(*)	
5 - Report en fonds dédiés de l'exercice	52 070	105 987	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	357 439	72 320
Excedent de la générosité du public de l'exercice		61 722	Déficit de la générosité du public de l'exercice	282 932	
TOTAL	2 636 866	2 387 360	TOTAL	2 636 866	2 387 360

Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	207 916	146 194
(insuffisance Jexcédent de la générosité du public	- 282 932	61 722
Ressources / (Déficit) reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	- 75 016	207 916
Contribution volontalres en nature liée à la GP	Exerdee 2023	Exercise 2022
Ressources de l'exercice		
<ol> <li>Contributions volontaires liées à la générosité du public</li> </ol>		
Bénévolat	2 838 255	4 185 450
Prestations en nature	390 628	457 885
Dons en nature	2 144 427	1155545
LATOR	000 000	2 700 900

Réalisées à l'étranger	3 135 814	3 803 221
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds	119 717	394 965
3 - Contributions volontaires au fonctionnement	125 628	188 640
TOTAL	5 331 877	5 567 203
Fonds dédiés à la générosité du public	Exercice 2023	Exercice 2022
Fonds dédiés en début d'exertice	505 476	471 809
Utilisation	- 357 439	- 72 320
Report	52 070	105 987
Fonds dédiés en fin d'exercice	200 107	505 476

### Tableau de variation des Fonds dédiés 2023

Daniel Siboni Commissaire aux Comptes

	FONDS DEDIES AU	UTILISATION DE FONDS DEDIES	REPORT DE FONDS DEDIES	FONDS DEDIES AU
	31/12/2022	EN 2023	DE 2023	31/12/2023
MISSION AVIONS	199 214	199 214	(4)	Pact
MISSIONS LAIT	19 840		))	19 840
MISSION AILES DE L'AVENIR	32 339	42	39 406	71 745
MISSION HOPITAL PANZI	16 387	7 914	Ý	8 473
MISSION ACCOMPAGNEMENT ENFANTS MALADES	168 403	124 801	6)	43 602
MISSION AILES DU SOURIR	65 081	21 297	88	43 784
MISSION MEDICAERO	4 211	4 211	ŧŝ	v
MISSION SEISME TURC	(4	3/₫	11 760	11 760
MISSION REFUGIES IOM	¥	50	903	606
TOTAL	505 475	357 437	52 069	200 107

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES EN 2023